

Message

De: Fradette, Line
Envoyé: 14 août 2015 13:43
À:
Objet: RE : Demande d'accès à l'information, 1595, boul Alphonse-Desjardins, Lévis
Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel le 12 août 2015.

Vous trouverez en pièce jointe le document suivant:



- un rapport d'Urgence-Environnement daté du 27 juin 2006, 4 pages.

Vous noterez que des renseignements ont été masqués dans ce document, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez accepter, Madame, nos salutations les meilleures.

Line Fradette

*Répondante régionale de l'accès aux documents
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
 (418) 386-8000, poste 311
 fax (418) 386-8080*

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-06-25213-01

T-12-2006-06-27 - 78

Rapport détaillé: 2006-06-27:

Compte-rendu d'appel reçu en différé:

Un plaignant signale que l'eau d'un ruisseau dans le secteur de la rue Charles-Rodrigue à Lévis, est de couleur ciment depuis 2 ou 3 semaines.

J'ai par la suite rejoins le plaignant. Il pense que les eaux chargées proviennent du terrain de l'édifice de l'UQAR en construction, boul Alphonse-Desjardins à Lévis. On y creuserait des puits pour le chauffage de l'édifice par la géothermie, et rejetterait les eaux du creusage au réseau pluvial. Visite prévue.

2006-07-04:

13h30 à 14h40: Visite des lieux:

Rue Charles-Rodrigue, je constate qu'en effet l'eau du ruisseau Rouge est de couleur grisâtre. Je me rends en amont, boul. Alphonse-Desjardins. En amont du boulevard, l'eau est claire et le débit est faible. En aval, le débit est beaucoup plus élevé et l'eau est grisâtre. Un rejet du réseau pluvial arrive vraisemblablement dans le ponceau sous le boulevard mais je ne peux le voir. C'est ce réseau qui semble amené l'eau chargée en MES. A proximité, il y a l'édifice en construction de l'UQAR. Je m'y rends et voit que l' 53/54 est en train de creuser des puits sur le terrain, côté nord de l'édifice. Je ne vois pas de rejet, probablement qu'il se fait via un boyau. Je ne peux me rendre aux forages à cause de la clôture.

Comme le numéro de téléphone est affiché, je rejoins 23/24 de cette compagnie. Il ne dit que c'est la cie 23/24 qui est chargé du chantier pour l'UQAR. Il me réfère à 53/54 de cette firme 23/24

Je téléphone à 23/24 Il me dit qu'ils doivent creuser 105 puits pour la géothermie et qu'ils en ont creusé 75 à date. Il me dit que comme le terrain était détrempé à cause des pluies, ils ont pompé à l'égout les eaux boueuses pour assécher le terrain. Aussi, les boues de forage sont envoyées sur le terrain dont elles risquent de se retrouver à l'égout également. Il ne semblait pas savoir que l'égout rejoignait le ruisseau. Je lui dis qu'il doit respecter les normes de rejet à l'égout et au ruisseau. Il va en discuter à la réunion de chantier demain matin. Je lui dis que je vais référer le dossier au Contrôle Hydrique et à la Ville de Lévis.

J'ai informé du cas Pascal Sarazin du MDDEP et Denis Gingras de la Ville de Lévis (832-2496). M. Gingras va effectuer une visite. Voir courriel ci-joint à ce sujet.

Guy Paradis, intervenant



Signature: _____

Date: _____

Nom : UQAR – Ruisseau rouge

Municipalité : Lévis

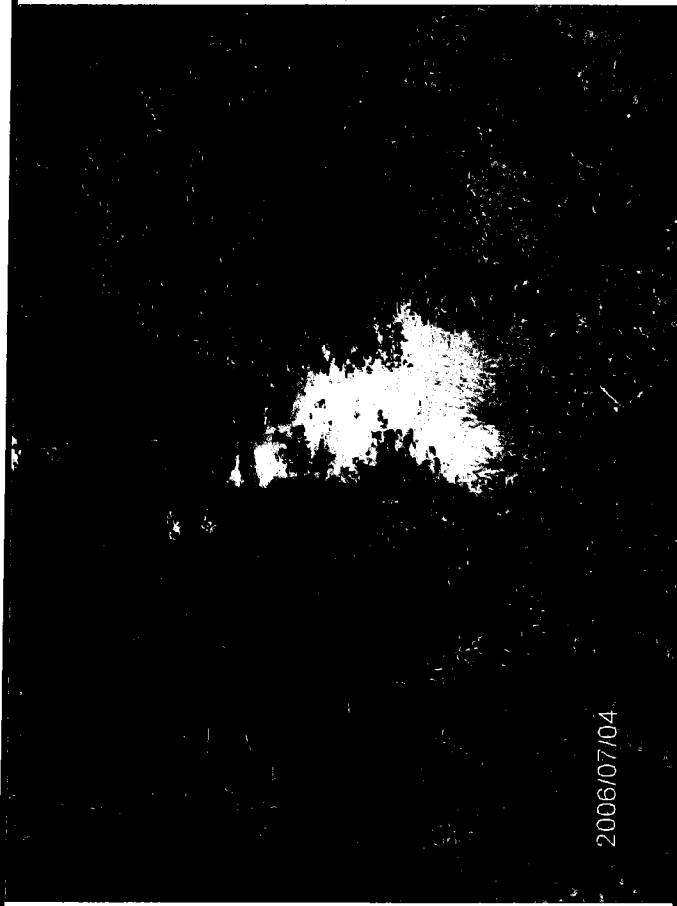
Date : 2006-07-04

N/D : 7110-12-06-25213-01

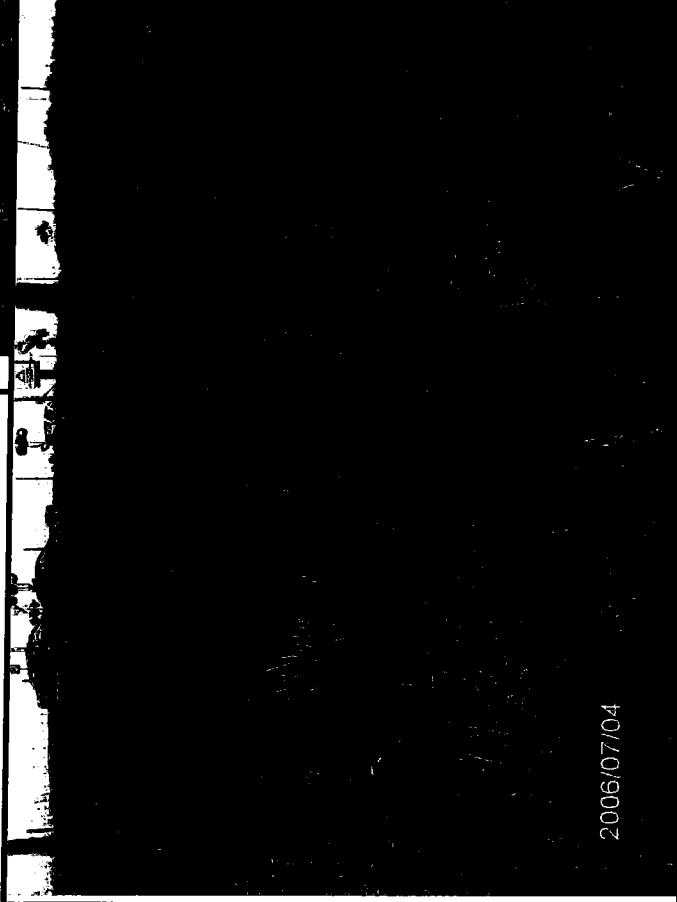
Photo # 1 :

Référence Photo : .JPG

Note : Ruisseau rouge en aval de la rue
Charles-Rodrigue



2006/07/04



2006/07/04

Photo # 2 :

Référence Photo : .JPG

Note : Ruisseau rouge en aval du boul.
Alphonse-Desjardins.

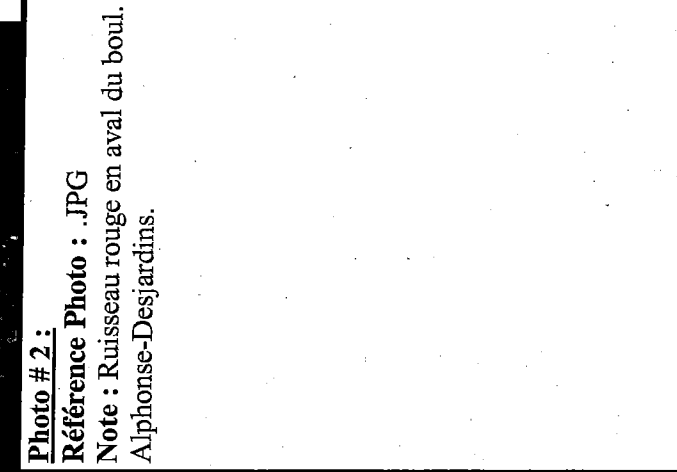


Photo # 3 :

Référence Photo : .JPG

Note : Forage de puits sur le terrain de
l'édifice de l'UQAR en construction,
boul. Alphonse-Desjardins.



2006/07/04

Paradis, Guy

De: Ouellet Marc [mouellet@ville.levis.qc.ca]
Envoyé: 7 juillet 2006 09:29
À: Paradis, Guy
Cc:
Objet: TR : déversement d'eau chargé dans le réseau pluvial

Jeudi le 6 juillet en fin d'après-midi, les travaux d'amélioration (mettre les pompes suspendus au dessus du trou d'accumulation) ont été fait et l'eau évacuer est beaucoup moins chargé.

Salutation

Marc Ouellet

Inspecteur réseaux aqueduc et égout/section permis branchement
Service du génie, Ville de Lévis
1135, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5W6
Téléphone : (418) 835-4960 poste 4060
Télécopieur: (418)834-6526
courriel: mouellet@ville.levis.qc.ca

-----Message d'origine-----

De : Ouellet Marc
Envoyé : 6 juillet 2006 10:47
A : 'guy.paradis@mddep.gouv.qc.ca'
Objet : déversement d'eau chargé dans le réseau pluvial

Bonjour

Nous avons été informé que la compagnie 23/24 exécute des travaux de forage pour une installation géothermique au projet de l'UQAR à Lévis et qu'ils évacuent le surplus d'eau dans le réseau de la Ville de Lévis et que celle-ci est très chargée.

Je me suis rendue sur place mercredi matin le 5 juillet 2006 et constaté que la compagnie évacuent l'eau accumulée sur le terrain à l'aide de pompe dans un puisard sur Alphonse-Desjardins et une autre pompe évacue l'eau dans un puisard pluvial sur la rue Bizet. Lorsque le niveau d'eau baisse, la pompe reste en fonction et évacue une eau beaucoup plus boueuse, ce qui peut amener une accumulation de boue dans le réseau pluvial du secteur. Après discussion avec 23/24 de la compagnie de forage, celui-ci me mentionne qu'il va aviser l'entrepreneur général pour faire creuser un trou qui va capter l'eau et de surélever les pompes pour que celle-ci évacuent seulement de l'eau «propre» et non une eau très boueuse.

Je suis retourné ce matin le 6 juillet et constaté que les trous pour améliorer la situation ont été fait et qu'il reste a changer les pompes vis-a-vis ces trous.

En fin d'après-midi, je retourne voir si c'est fait.

2006-07-10